

DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

LES SECRETS D’AFFAIRES : DE LA DIRECTIVE A SA TRANSPOSITION

Colloque organisé par le **Centre Paul ROUBIER**, sous la direction scientifique de :

Thomas Bouvet et Edouard Treppoz

Avec le soutien du **Centre de recherche sur le droit international privé (CREDIP – EDIEC)** de l’Université Jean Moulin Lyon 3

Mercredi 6 juin 2018 – 9H / 17H30
Amphi Huvelin - Université Jean Moulin Lyon 3
15 Quai Claude Bernard – Lyon 7^e

LA PROTECTION MISE EN PLACE

Sous la présidence de Charlotte Montaud, CNCPi

9h00 ALLOCUTION D'OUVERTURE

Hervé de Gaudemar, Doyen de la Faculté de Droit

9h10 PROPOS INTRODUCTIFS

Edouard Treppoz, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur du Centre Paul Roubier

9h30 L'IDENTIFICATION DU SECRET D'AFFAIRES

Jean-Christophe Galloux, Professeur à l'Université Paris II

10h00 LA PRESERVATION DU SECRET D'AFFAIRES

Jacques Bauvir, Chef du service Propriété Intellectuelle, Michelin

10h30 LA DETERMINATION DU DETENTEUR

Thomas Bouvet, Avocat, Jones Day

11h00 Pause

11h15 LE CONTENU ET LA PARTICULARITE DE LA PROTECTION : LE CRITERE DE L'ILLICITE

Jacques Raynard, Professeur à l'Université de Montpellier

11h45 LE REGIME DE LA PROTECTION

Yves Bizollon, Avocat, Bird & Bird

12h15 Déjeuner (Salle des Professeurs)

LIMITES ET TRANSPOSITION

Sous la Présidence de **Éléonore Gaspar**, Président du Groupe français de l'AIPPI

14h00 LES LIMITES A LA PROTECTION – VERS UNE NOUVELLE PROPORTIONNALITE JUDICIAIRE ?

Alice Pezard, Conseiller honoraire à la Cour de cassation, Avocat

14h30 DEBATS

15h30 Pause

15h45 LE PROCESSUS DE TRANSPOSITION – TABLE RONDE

La position britannique : le Brexit

Paul Torremans, University of Nottingham

La position allemande

Konstantin Schallmoser, Avocat, Preu Bohlig

Le regard des États-Unis

Randy Kay, Jones Day

Le regard de l'industriel

Frédéric Le Mauff, Biomérieux

17h00 PROPOS CONCLUSIFS

Jacques Azéma, Professeur émérite à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur honoraire du Centre Paul Roubier

17h30 Cocktail de clôture

Validation au titre de la formation continue obligatoire des avocats et des conseils

TARIF : 350 euros (déjeuner et cocktail compris)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE auprès du **Centre Paul Roubier**

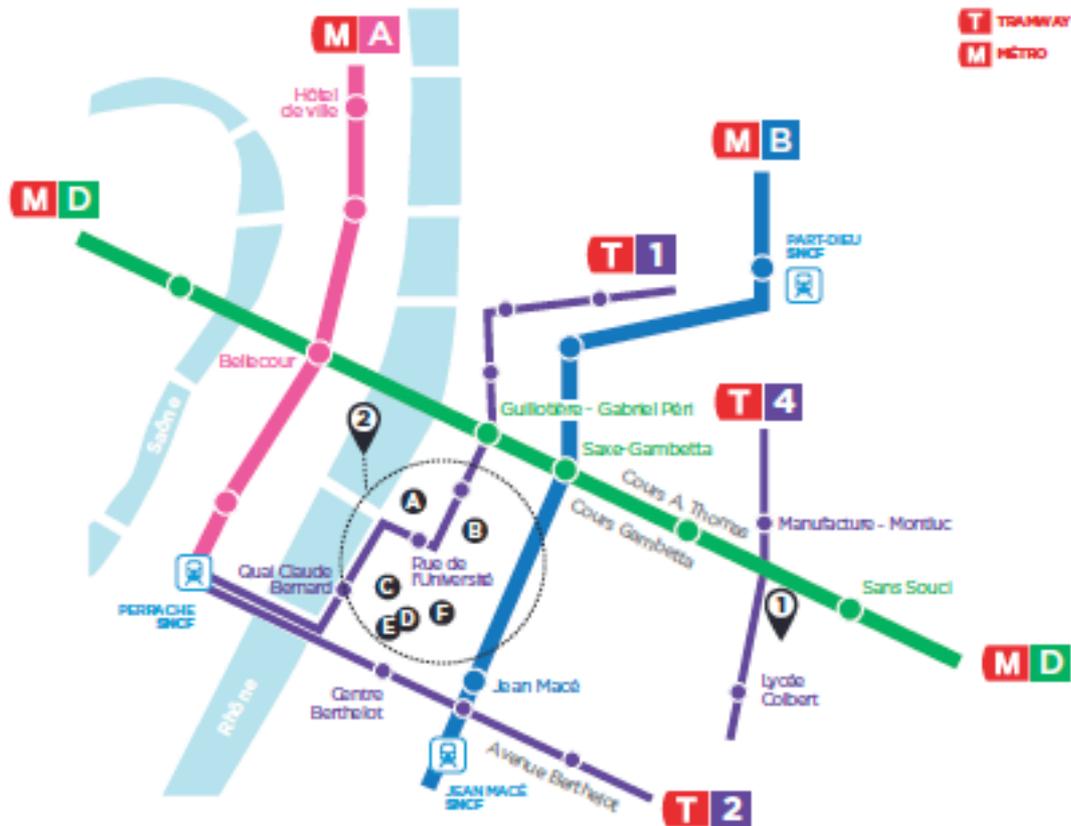
23 avenue de Collongue - BP 174 - 69134 Écully Cedex

Tel : 04 78 33 07 08 – Fax : 04 78 33 58 96

info@paulroubier.com

Organisateur : Centre Paul Roubier / **Direction scientifique :**

Thomas Bouvet (Avocat, Jones Day) et Édouard Treppoz (Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3)



1 CAMPUS DE LA MANUFACTURE DES TABACS | Lyon 8^e

- † 6 cours Albert Thomas
- † 6 rue Pt. Rollet
- † 1 avenue des Frères Lumière

2 CAMPUS DES QUAIS | Lyon 7^e

A PALAIS DE L'UNIVERSITÉ † 15 quai Claude Bernard	B BÂTIMENT NEW DEAL † 25 rue de l'Université
C ATHÉNA DUGAS † 7 rue Charreul	D IUT JEAN MOULIN † 88 rue Pasteur
E MILC † 33 rue Rault	F CENTRE DE LA RECHERCHE EUGÈNE CHEVREUL † 10 rue Chevreur

LIEU DU COLLOQUE

A Palais de l'Université
 Université Jean Moulin Lyon 3, Faculté de Droit, **Amphi Huvelin**
 15 Quai Claude Bernard, Lyon 7^e

TRANSPORTS

Méto : ligne D, station **Guillotière-Gabriel Péri**
Tramway : ligne T1, arrêt **Rue de l'Université**